**Société des études juives**

Congrès de la Société des études juives

Paris, 12-14 décembre 2021

Chères Collègues, chers Collègues,

La Société des études juives organise son deuxième congrès autour des travaux réalisés en langue française dans le domaine des études juives.

Le congrès, qui se veut un lieu de rencontres et d’échanges, se déroulera à Paris, du 12 au 14 décembre 2021 (le dimanche soir à l’Auditorium du MAHJ, les lundi 13 et mardi 14 sur le Campus des sciences humaines Condorcet).

 Les enseignants et chercheurs issus de disciplines diverses sont invités à y participer. Le congrès accueillera également les étudiants, à partir du Master 2.

Toutes les contributions sur des sujets allant de l'antiquité au temps présent et traitant d'histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine, de philosophie, de littérature, d'art, de patrimoine, d'études bibliques et rabbiniques, de sociologie et d’anthropologie, de linguistique et de langues juives, d’histoire du livre seront bienvenues et examinées par un comité scientifique.

Les propositions sont attendues pour le **30 janvier 2021 au plus tard.**

Frais d'inscription au congrès[[1]](#footnote-1) :
membres de la SEJ – 30 €
non-membres de la SEJ – 70 € (comprenant l'adhésion)
étudiants – gratuit

Bien cordialement,

Le bureau de la Société des études juives

Jean Baumgarten

Alexandre Cerveux

Mathias Dreyfuss

Judith Kogel

David Lemler

Pierre Savy

Claire Soussen

**Société des études juives**

Congrès de la Société des études juives

Paris, 12-14 décembre 2021

*Fiche d’inscription*

Grade / Titre / Profession :

Mme / M.   Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Numéro de téléphone :

Institution / Laboratoire de recherche :

Adresse institutionnelle :

Titre de la contribution proposée :

Les propositions sont à envoyer à l'adresse secretariat.sejcongres@gmail.com sous forme de participations individuelles ou collectives pour des panels de discussions et/ou tables rondes. Elles comporteront un titre général, un résumé d’une dizaine de lignes et seront accompagnées de cette fiche d'inscription (une par participant dans le cas de propositions collectives).

1. Les frais d’inscription devront être payés après réception du message vous informant que votre proposition de communication a été acceptée, pour confirmer votre participation au congrès. [↑](#footnote-ref-1)